



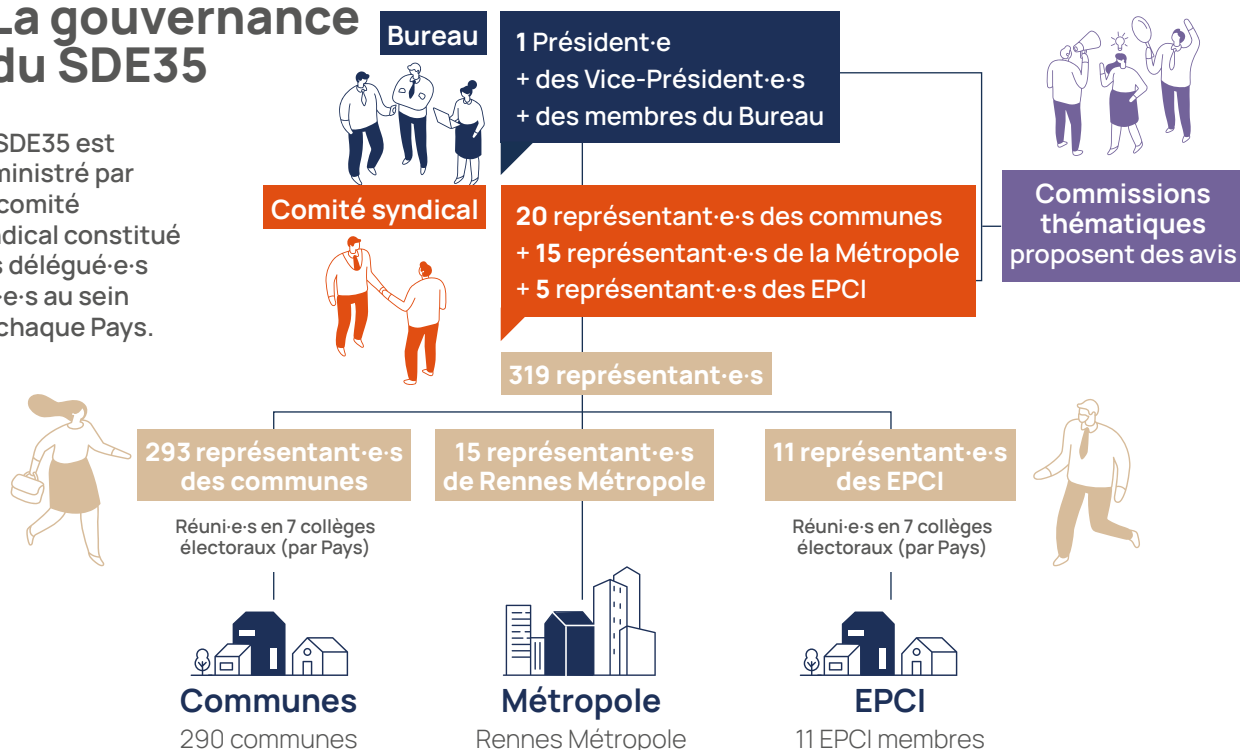
ÉLECTIONS 2026

Renouvellement des instances du SDE35

LA FICHE QUI VOUS
RÉSUME L'ESSENTIEL

La gouvernance du SDE35

Le SDE35 est administré par un comité syndical constitué des délégué-e-s élu-e-s au sein de chaque Pays.



Rôles des représentant-e-s des collectivités au SDE35

Nombre : 319 soit 1 par commune (ou 1 par tranche de 20 000 habitants) et par EPCI adhérent

Désignation : par délibération de sa commune ou son EPCI

Rôle : participe à l'élection des délégué-e-s de son Pays qui siègeront ensuite au comité syndical du SDE35 pendant tout le mandat. Pas de rôle décisionnel, mais sera le/la référent-e du SDE35 pour toutes les questions énergétiques de sa commune.

En pratique : accès aux formations, forum de l'énergie, rencontres thématiques proposées régulièrement par le SDE35 et ses partenaires (Enedis, GRDF, Sciences Po...).

Rôles des délégué-e-s du SDE35 (membres du comité syndical)

Nombre : 40 élu-e-s titulaires et 39 élu-e-s suppléant-e-s

Désignation : élu-e-s par les représentant-e-s des différents collèges

Rôle : participe au comité syndical (toutes les 6 semaines, actuellement le mercredi à 18h – en présentiel ou en visio) et vote les décisions. Participe, selon ses souhaits, aux commissions internes (préparation des décisions avec les services). L'exécutif du SDE35 (Président-e, Vice-Président-e-s) est élu parmi les délégué-e-s. Certains siègent dans les organismes satellites du SDE35 : SEM Energ'iv, Part'EnR35, Pôle Energie Bretagne.

En pratique : indemnités pour l'exécutif. Remboursement des frais pour les autres. Un parcours de formation dédié (avec Sciences Po), des séminaires réguliers.

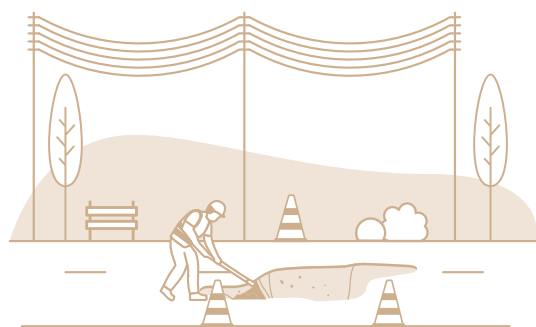
Vous souhaitez être acteur de la transition énergétique en Ile-et-Vilaine ?

Rejoignez le SDE35 !

Le SDE35 acteur public des énergies en Ile-et-Vilaine

► Les missions du SDE35

Le SDE35 est un syndicat départemental composé des communes, d'EPCI* et de la Métropole de Rennes dont l'activité est exclusivement consacrée aux enjeux énergétiques. Il œuvre au quotidien pour rendre possible les projets des élus locaux qui contribuent à la transition énergétique de l'Ile-et-Vilaine : sobriété, efficacité énergétique et développement des énergies renouvelables.



Amélioration de l'efficacité énergétique

Garantir la fiabilité du réseau électrique et accompagner le déploiement des nouveaux réseaux d'énergie : biogaz, chaleur renouvelable et hydrogène.



Exploitation du parc d'éclairage public

Mutualiser l'exploitation, la maintenance et la rénovation du parc d'éclairage public : 236 collectivités ont confié leur éclairage au SDE35, ce qui représente plus de 82 000 points lumineux.



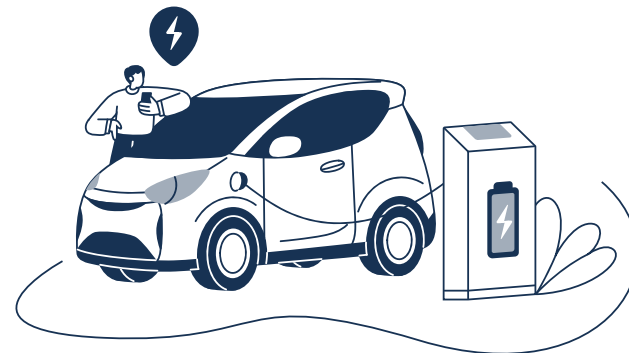
Achats groupés d'énergie

Acheter de l'électricité ou du gaz sur les marchés ou en circuit court à travers des boucles d'autoconsommation collective pour améliorer la résilience en cas de nouvelle crise énergétique.



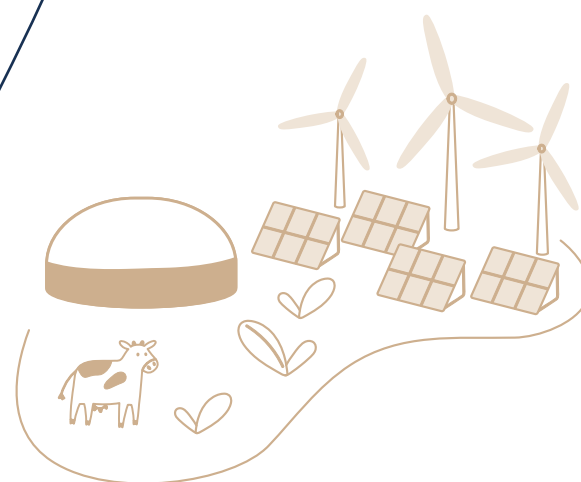
Développement de la mobilité décarbonée

Développer un réseau public de recharge pour véhicules électriques avec Bea-Ouest Charge, des AMI pour déployer des bornes privées sur l'espace public et des stations de distribution de Gaz-BioGNV pour les bus, bennes à ordures ménagères et les entreprises de logistique.



Déploiement des énergies renouvelables

Développer, cofinancer et exploiter des projets de production d'énergies renouvelables via la SEM Energ'iv. Mobiliser les citoyens, valoriser l'énergie en circuit court avec Part'EnR35.



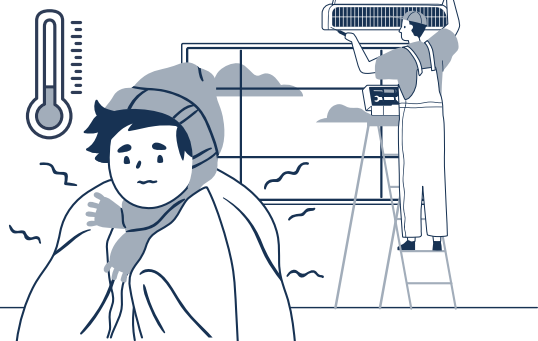
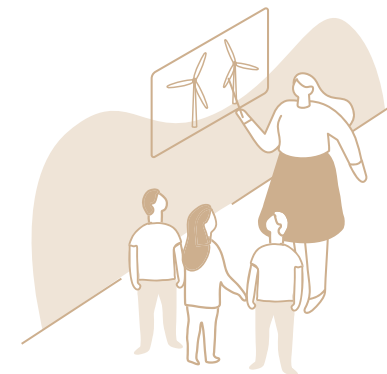
Aide à la rénovation des bâtiments publics

Disposer d'un service clé en main, SERENE35, pour accélérer la rénovation de votre patrimoine et vous aider à faire des économies d'énergie : des diagnostics à la réalisation des travaux.



Sensibilisation du jeune public aux enjeux de transition énergétique

Mener un programme pédagogique sur les énergies auprès du public scolaire en lien avec l'Éducation nationale et des associations locales expertes en animations.



Lutte contre la précarité énergétique et soutien à la solidarité internationale

Financer des dispositifs d'accompagnement auprès de plusieurs structures spécialisées pour lutter contre la précarité énergétique, soutenir la coopération décentralisée à l'international via le 1 % énergie.



Les élections sur le Pays des Vallons de Vilaine

3 délégué·e·s titulaires et
3 suppléant·e·s seront élu·e·s au
sein de ce collège pour siéger
au comité syndical du SDE35.

► Le collège des communes

Au lendemain des élections municipales, les communes
du Pays des Vallons de Vilaine désigneront chacune 1 représentant·e.

Bain-de-Bretagne
Baulon
Bourg-des-Comptes
Bovel
Chanteloup
Comblessac
Crevin
Ercé-en-Lamée

Goven
Guichen
Guignen
Guipry-Messac
La Bosse-de-Bretagne
La Chapelle-Bouexic
La Couyère
La Dominelais

La Noe-Blanche
Lalleu
Lassy
Le Grand-Fougeray
Le Petit-Fougeray
Le Sel-de-Bretagne
Les Brulais
Loheac

Loutehel
Mernel
Pancé
Pléchâtel
Poligné
Saulnières
Sainte-Anne-sur-Vilaine
Saint-Malo-de-Phily

Saint-Seglin
Saint-Senoux
Saint-Sulpice-des-Landes
Teillay
Tresboeuf
Val d'Anast



Agenda

→ Réunion d'élection à l'échelle
du Pays des Vallons de Vilaine
(avec le Pays de Redon) :

📅 **Jeudi 21 mai 2026**

🕒 **17h45**

📍 **Pipriac**

→ Premier comité syndical du SDE35 :

📅 **Mercredi 17 juin 2026**

🕒 **18h00**

(élection du Bureau et de l'exécutif)

► Le collège EPCI du Pays des Vallons de Vilaine

Aucun EPCI du Pays des Vallons de Vilaine n'a transféré
sa compétence éclairage public au SDE35, condition
requis pour être membre du SDE35. Il n'y a donc pas
de délégué·e de ce collège au sein du comité syndical.





Contacts

Retrouvez toutes les informations pratiques
sur notre site internet

www.sde35.fr

David CLAUSSE,
Directeur du SDE35 et toute l'équipe,
se tiennent à votre disposition pour répondre
à vos questions :

elections2026@sde35.fr
02 99 23 15 55